

PRÉFET DE LA DRÔME
AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Installation classée pour la protection de l'environnement :
autorisation environnementale en vue de la modification d'une plateforme logistique
par la société BERT Stockages et Services
sur la commune d'ALBON 26140 – ZAC PANDA – Axe 7

Par arrêté n° 2019301-0004 du 28 octobre 2019, une enquête publique sur le projet susvisé, d'une durée de 17 jours est prescrite **du lundi 2 décembre 2019 au mercredi 18 décembre 2019 inclus**.

Ce projet, relevant de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement, rubriques n° 1510-1 « Stockage de matières, produits ou substances combustibles dans un entrepôt couvert », 1530-1 « Dépôt de papier, carton », 1532-1 « Dépôt de bois sec », 2662-1 « Stockage de polymères », 2663-1.a et 2663-2.a « Stockage de produits dont 50 % au moins de la masse totale unitaire est composée de polymères » et 4110-3.a « Toxicité aigüe catégorie 1 – stockage de gaz ou gaz liquéfié », est soumis à autorisation et doit faire l'objet des formalités d'enquête publique. Au terme de la procédure, une autorisation environnementale assortie du respect de prescriptions, ou un refus, pourra être adopté par arrêté préfectoral.

Le commissaire enquêteur est Monsieur Alain VALADE, cadre de l'industrie, retraité.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique, comprenant notamment l'étude d'incidences, l'étude de dangers et leurs résumés non techniques, ainsi que la décision de l'autorité environnementale et les avis des services exprimés en phase d'examen de la demande, est disponible en mairie d'ALBON, siège de l'enquête, où le public pourra le consulter, aux jours et heures d'ouverture des bureaux au public, sur support papier et sur un poste informatique en version numérique, et consigner ses observations et propositions directement sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur.

L'entier dossier est consultable pendant l'enquête sur le site internet des services de l'État à l'adresse : www.drome.gouv.fr rubrique AOEP Avis d'Ouverture d'Enquête Publique – espace « participation du public ». Un formulaire en ligne est disponible pour recueillir les observations et propositions du public, qui seront ensuite communiquées au commissaire enquêteur et insérées, dans les meilleurs délais, dans le registre ouvert au public en mairie d'ALBON. Ce site internet ne permettant pas l'ajout de pièces jointes aux observations, celles-ci devront être, le cas échéant, adressées par courrier au commissaire enquêteur, domicilié pour la circonstance en mairie siège de l'enquête.

Pendant la durée de l'enquête, les observations et propositions transmises par voie électronique sont accessibles sur le site internet des services de l'État à l'adresse www.drome.gouv.fr rubrique AOEP Avis d'Ouverture d'Enquêtes Publiques - espace « participation du public ».

Pendant la durée de l'enquête, les observations et propositions écrites sur ce projet peuvent également être adressées :

- **par voie postale** : en mairie siège de l'enquête : Mairie d'ALBON 6, place Saint-Romain 26140 ALBON, à l'attention du commissaire enquêteur, lequel les annexera au registre d'enquête **ou**

- **par courriel** : pref-consultation-enquete-publique5@drome.gouv.fr avec mention en objet du titre de l'enquête publique, à l'attention du commissaire enquêteur, lequel les annexera au registre d'enquête.

Avant l'ouverture de l'enquête ou pendant celle-ci, le dossier d'enquête publique est communicable à toute personne sur sa demande et à ses frais, en préfecture de la Drôme au Bureau des Enquêtes Publiques. En outre, les observations du public sont communicables selon les mêmes modalités.

L'avis d'enquête, la décision de l'autorité environnementale, puis le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur, puis la décision, seront tenus à la disposition du public sur le site internet des services de l'État à l'adresse : www.drome.gouv.fr rubrique AOEP – espace « procédure », pendant un an.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, en mairie d'ALBON, ainsi qu'en Préfecture de la Drôme (Bureau des Enquêtes Publiques), pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Les communes concernées par le rayon d'affichage de 3 km sont : ALBON, ANDANCETTE, ANNEYRON, BEAUSEMBLANT et SAINT-RAMBERT-D'ALBON en Drôme, ANDANCE, CHAMPAGNE et SAINT-DESIRAT en Ardèche.

Le commissaire enquêteur recevra les observations du public à la mairie d'ALBON :

- **le lundi 2 décembre 2019 de 9h à 12h**
- **le vendredi 6 décembre 2019 de 10h30 à 13h30**
- **le jeudi 12 décembre 2019 de 10h à 13h**
- **le mercredi 18 décembre 2019 de 10h30 à 13h30.**

Des informations sur le projet peuvent être demandées à :

Mme Marie RUYER – Responsable sécurité – ZI de la Tulandière – 2, route de la Maison Blanche – BP 61 – 26140 Saint-Rambert-d'Albon – Tel : 04 75 31 01 15 / 06 88 82 65 44 – Courriel : m.ruyer@bert.fr